Informations de base

1998/0283(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Décision	Procédure terminée
Kaléidoscope: programme de soutien aux activités artistiques et culturelles jusqu'au 31 décembre 1999 Modification Décision No 719/96/EC 1994/0188(COD) **Subject** 4.45.02 Programmes, actions culturelles et soutien 4.45.08 Activités artistiques et culturelles, livres et lecture, arts	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission pour avis précédente	Rapporteur(e) pour avis précédent(e)	Date de nomination
BUDG Budgets		
RELA Relations économiques extérieures		

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires économiques et financières ECOFIN	2160	1999-02-08
Culture	2134	1998-11-17
Affaires sociales	2135	1998-11-20

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
23/09/1998	Publication de la proposition législative	COM(1998)0539	Résumé
05/10/1998	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
05/10/1998	Vote en commission,1ère lecture		Résumé
05/10/1998	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A4-0356/1998	
09/10/1998	Débat en plénière		
28/10/1998	Publication de la proposition législative modifiée	COM(1998)0608	Résumé
20/11/1998	Publication de la position du Conseil	12621/1/1998	Résumé
02/12/1998	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 2ème lecture		

14/12/1998	Vote en commission, 2ème lecture		
14/12/1998	Dépôt de la recommandation de la commission, 2ème lecture	A4-0505/1998	
08/02/1999	Approbation de l'acte par le Conseil, 2ème lecture		
22/02/1999	Signature de l'acte final		
22/02/1999	Fin de la procédure au Parlement		
05/03/1999	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1998/0283(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Décision
Modifications et abrogations	Modification Décision No 719/96/EC 1994/0188(COD)
Base juridique	Traité CE (avant Amsterdam) E 128-p5
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CULT/4/10575

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0356/1998 JO C 328 26.10.1998, p. 0012	05/10/1998	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0600/1998 JO C 328 26.10.1998, p. 0221-0238	09/10/1998	Résumé
Recommandation déposée de la commission, 2e lecture		A4-0505/1998 JO C 098 09.04.1999, p. 0021	14/12/1998	
Texte adopté du Parlement, 2ème lecture		T4-0751/1998 JO C 098 09.04.1999, p. 0196-0226	17/12/1998	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Position du Conseil	12621/1/1998 JO C 404 23.12.1998, p. 0019	20/11/1998	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1998)0539	23/09/1998	Résumé

Proposition législative modifiée	COM(1998)0608	28/10/1998	Résumé
Communication de la Commission sur la position du Conseil	SEC(1998)2044	01/12/1998	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
CofR	Comité des régions: avis	CDR0227/1998 JO C 051 22.02.1999, p. 0068	18/11/1998	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Décision 1999/0477
JO L 057 05.03.1999, p. 0002 Résumé

Kaléidoscope: programme de soutien aux activités artistiques et culturelles jusqu'au 31 décembre 1999

1998/0283(COD) - 09/10/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Peter PEX (PPE, NL) sur la prolongation d'un an du programme KALEIDOSCOPE, le Parlement européen demande une augmentation de l'enveloppe financière prévue pour ce programme. Au lieu des 7,9 millions d'euros demandés par la Commission européenne, le Parlement demande un montant de 10,2 millions d'euros pour 1999, faisant passer l'enveloppe financière globale de KALEIDOSCOPE à 36,7 millions d'euros (au lieu de 34,4 MioEUROs).

Kaléidoscope: programme de soutien aux activités artistiques et culturelles jusqu'au 31 décembre 1999

1998/0283(COD) - 17/12/1998 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

Le Parlement européen a approuvé sans débat la recommandation pour la deuxième lecture de M. Peter PEX (PPE, NL), approuvant sans amendement la position commune du Conseil portant sur le programme KALEIDOSCOPE.

Kaléidoscope: programme de soutien aux activités artistiques et culturelles jusqu'au 31 décembre 1999

1998/0283(COD) - 28/10/1998 - Proposition législative modifiée

Dans sa proposition modifiée, la Commission reprend l'unique amendement du Parlement européen et augmente consécutivement l'enveloppe financière du programme KALEIDOSCOPE. Celle-ci passe ainsi de 34,4 millions d'euros à 36,7 millions d'euros.

Kaléidoscope: programme de soutien aux activités artistiques et culturelles jusqu'au 31 décembre 1999

1998/0283(COD) - 22/02/1999 - Acte final

OBJECTIF : prolonger la durée du programme Kaléidoscope d'un an jusqu'au 31.12.1999. MESURE DE LA COMMUNAUTE : Décision 477/1999/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la décision 719/96/CE établissant un programme de soutien aux activités artistiques et culturelles de dimension européenne (Kaléidoscope). CONTENU : Dans l'attente de l'adoption du programme-cadre "Culture" de la Communauté européenne pour la période 2000-2004, lequel incorpore toutes les actions actuellement en vigueur dans le domaine culturel (en ce compris le programme Kaléidoscope de soutien aux activités artistiques et culturelles de dimension européenne), la décision prolonge d'un an l'actuel programme Kaléidoscope (du 31.12.1998 au 31.12.1999) dans les mêmes conditions que celles prévues par la décision 719/96/CE instituant ce programme. Sur le plan budgétaire, la prolongation de Kaléidoscope implique une augmentation de l'enveloppe financière initialement prévue pour le programme. L'enveloppe financière sera ainsi portée à 36,7 MioEURO pour toute la durée du programme (attribuant un montant de 10,2 MioEURO à Kaléidoscope pour l'année 1999). ENTREE EN VIGUEUR : 01.01.1999.

Kaléidoscope: programme de soutien aux activités artistiques et culturelles jusqu'au 31 décembre 1999

1998/0283(COD) - 20/11/1998 - Position du Conseil

Dans sa position commune relative à la prolongation du programme Kaleïdoscope, le Conseil se rallie entièrement à la position du Parlement européen qui demandait une augmentation de l'enveloppe budgétaire pour ce programme. Kaléïdoscope bénéficierait ainsi d'un budget de 10,2 millions d'Euros en 1999 (au lieu de 7,9 millions initialement prévus). Ce faisant, l'enveloppe financière globale du programme est portée à 36,7 millions d'euros.

Kaléidoscope: programme de soutien aux activités artistiques et culturelles jusqu'au 31 décembre 1999

1998/0283(COD) - 01/12/1998 - Communication de la Commission sur la position du Conseil

Dans son avis portant sur la position commune relative au programme Kaleïdoscope, la Commission se rallie complètement au texte du Conseil qui reprenait le seul amendement adopté en première lecture par le Parlement européen.

Kaléidoscope: programme de soutien aux activités artistiques et culturelles jusqu'au 31 décembre 1999

1998/0283(COD) - 23/09/1998 - Document de base législatif

OBJECTIF : prolonger la durée du programme Kaléidoscope d'un an jusqu'au 31.12.1999. CONTENU : Dans l'attente de l'adoption du programme-cadre "Culture" de la Communauté européenne pour la période 2000-2004 (COD98169), lequel incorpore toutes les actions actuellement en vigueur dans le domaine culturel (en ce compris le programme Kaléidoscope de soutien aux activités artistiques et culturelles de dimension européenne), il est nécessaire de prolonger l'actuel programme Kaléidoscope d'un an (du 31.12.1998 au 31.12.1999) dans les mêmes conditions que celles stipulées à la Décision 719/96/CE instituant ce programme (COD94188) afin d'assurer la continuité du soutien communautaire aux projets culturels. Sur le plan budgétaire, la prolongation de Kaléidoscope implique une augmentation de l'enveloppe financière initialement prévue pour le programme: il est proposé que cette enveloppe financière soit portée à 34,4 MioEURO pour toute la durée du programme (attribuant un montant de 7,9 MioEURO à Kaléidoscope pour l'année 1999). Ce montant devra être adapté en fonction du montant définitivement adopté dans le budget 1999 pour ce programme.